

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Haget.

De : Jean Luc Bongiovanni <jeanlucbongiovanni@gmail.com>

Date : 15/03/2022 17:53

Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

L'installation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles est un non-sens.
Tous les dix ans la France perd l'équivalent de la superficie d'un département en terre agricole.
La crise d'aujourd'hui met en évidence la nécessité d'une souveraineté alimentaire.
Les prairies sur lesquelles vont être installée la centrale photovoltaïque doivent nourrir des herbivores afin de transformer l'énergie du soleil en nourriture pour l'homme.
Il reste encore beaucoup de toits à équiper de panneaux photovoltaïques avant de gaspiller de le foncier agricole.

Jean-Luc Bongiovanni officier de l'ordre du Mérite Agricole.

1 chemin de Saint Pastous
65140 Sarriac Bigorre.